

AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE **LELEX****Nombre de membres**

afférents au C.M : 08
en exercice : 08
qui ont pris part
à la délibération : 07

SEANCE du 04 avril 2024

L'an deux mille vingt quatre, le 4 avril,
à 18h30, le conseil municipal de cette commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous
la présidence de Monsieur Roger GROSSIORD, Maire,

Date de convocation
27/03/2024

Etaient présents :
LEVRIER Patrick Adjoint
GABRIEL-ROBEZ Delphine, MERMET Jacques, TREMBLAY Sacha,
GROSGURIN Jean-pierre.

Date d'affichage
27/03/2024

Excusée : GROSGURIN Laurence pouvoir à Patrick LEVRIER
Absent : PERONNET Gilles

Elue secrétaire de séance : GABRIEL-ROBEZ Delphine

Objet : dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès de la DETR (Dotation des Territoires Ruraux) et auprès du département de l'Ain Pacte de territoire, pour amélioration du système de vidéoprotection.

Le Maire rappelle qu'en 2021 la commune a mis en place un système de vidéo protection avec 3 caméras ce qui a permis à la gendarmerie d'élucider plusieurs affaires.

Afin d'optimiser le système de vidéoprotection il est nécessaire de rajouter 5 caméras.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à **27 323,47 € HT**.

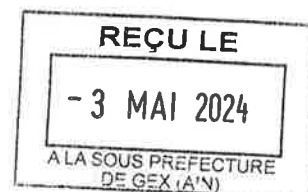
Ces travaux sont éligibles au titre de la Dotation des Territoires Ruraux (DETR) et au titre du Pacte de Territoire du Département de l'Ain

Le conseil ouï l'exposé du Maire

Après en avoir délibéré par 07 voix POUR 00 CONTRE 00 ABSTENTION

ADOpte le projet de mise en place de 5 nouvelles caméras

ADOpte le plan de financement ci-dessous



DEPENSES		RECETTES		
<i>Détail des postes</i>	<i>Montant HT</i>	<i>Financements</i>	<i>Montant HT</i>	<i>en %</i>
EIFFAGE	27 323,47 €	DETR	10 929,39 €	40
		Département de l'Ain Pacte Territoire	9 197,04 €	30
		Fonds propres de la commune	9 197,04 €	30
TOTAL	27 323,47 €	TOTAL	27 323,47 €	100%

SOLLICITE une demande de subvention **10 929,39 €** soit 40% du montant HT, au titre de la DETR ;

SOLLICITE une demande de subvention de **9 197,04 €** soit 30% du Montant HT au titre du Pacte de territoire du Département de l'Ain

AUTORISE le maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de ce dossier.

Pour copie conforme
Le Maire
Roger GROSSIORD

